Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 7 (1961)

Heft: 3

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CANTON DE SCHWYZ

CHEZ LES SERGENTS-MAJORS

La Société des sergents-majors de la Suisse centrale a tenu son Assemblée générale à Schwyz. La journée suisse des sergents-majors se tiendra en 1964 à Lucerne. Le Conseiller fédéral Chaudet a accepté la présidence d'honneur.

TRAVAUX DE MODERNISATION AUX ARCHIVES DU PACTE FEDERAL

Les Archives du pacte fédéral de Schwyz sont depuis un certain temps fermées aux visiteurs. Elles seront réouvertes vraisemblablement à Pâques. Dans la salle d'exposition ou de fête proprement dite, l'on a en effet entrepris des travaux d'isolation des points de vue acoustique et calorique. En outre, l'éclairage sera amélioré. Enfin, l'exposition elle-même, à savoir la disposition des vitrines, sera elle aussi améliorée.

CANTON DE SOLEURE

† *WERNER BRACK*

M. Werner Brack, de Rothrist, vient de s'éteindre à l'âge de 56 ans à l'hôpital cantonal d'Olten. Le défunt joua un rôle particulièrement important dans le domaine de la gymnastique et fut entre autres vice-président de la Société fédérale de gymnastique et pendant cinq exercices appartint au grand Conseil argovien.

CANTON DU TESSIN

L'ECONOMIE ALPESTRE TESSINOISE

L'Assemblée générale de l'Association pour l'économie alpestre s'est tenue à Bellinzone.

Le directeur du bureau cantonal pour l'amélioration du sol a présenté un rapport sur l'œuvre accomplie au Tessin depuis 1946 pour améliorer les pâturages de haute-montagne (reconstruction d'étables, conduites d'eau, sélection du bétail, etc.).

Il s'agit de favoriser la reprise d'une partie de l'agriculture tessinoise, très touchée par l'abandon des terres de la part des jeunes. En 1909, le canton comptait 405 pâturages alpestres, en 1956 on en comptait 292. Il y avait en 1909 17.611 têtes de gros bétail et 38.297 têtes de petit bétail. Ces chiffres étaient en 1956 de 11.424 et 26.421.

La seule région où il y a eu une augmentation des effectifs est la vallée de Blénio où d'autre part, depuis 1954, on est en train de développer un plan d'amélioration agricole qui est le plus important en cours au Tessin depuis l'assainissement de la plaine de Magadino.

Les travaux du Val Blenio subdivisés en quatre parties qui touchent quatre régions et prévoient le regroupement des terrains, la construction de nouvelles routes et la transformation de petites exploitations en fermes modernes, au centre de vastes terres.

L'Assemblée a aussi abordé le problème de l'aide technique et financière de l'Etat. Sans cette intervention, les paysans de la montagne ne pourraient pas s'insérer dans l'économie du canton. Le travail accompli ces dernières années montre qu'il faut sauvegarder l'économie alpestre tessinoise.

MAISON-MUSEE LEGUEE AU CANTON DU TESSIN

On vient d'annoncer publiquement que M. Edoardo von Mayer, décédé à Minusio, le 27 décembre, a légué sa propriété à l'Etat du Canton du Tessin, et le terrain devant sa maison à la commune de Minusio. On pourra le transformer en jardin public. Russe d'origine, devenu citoyen suisse par la suite, M. von Mayer était arrivé à Muralto il y a 45 ans. Fils du médecin du dernier Tzar de Russie, il était écrivain, philosophe, mathématicien et physicien. Après son doctorat, complété en Allemagne, il s'intéressa aux langues méditerranéennes et partit en Italie dans le but de les étudier. A Florence, il connut le peintre Elisarion von Kupffer, d'origine baltique, avec lequel il parcourut tous les pays de la Méditerranée, étudiant les langues et les us et coutumes des populations anciennes et modernes.

De ce pèlerinage, le peintre von Kupffer retira l'idée d'une doctrine nouvelle qui aurait dû être réalisée sur terre, par l'art, la félicité supra-terrestre. Von Mayer a mis à sa disposition tous ses avoirs pour qu'il ait la possibilité de réaliser son rêve. A Minusio, il bâtit une maison avec une rotonde annexée où le peintre Kupffer, en trente ans de travail, accomplit une fresque remarquable, qui représente les Champs-Elysées. En même temps, il présentait sa théorie, qui fut nommée « Chiaromondo » (Le monde dans sa clarté), dans un gros volume. Von Kupffer, toujours de santé délicate, mourut en 1942. La maison de Minusio, actuellement léguée à l'Etat, a été peu à peu transformée en musée par von Mayer, qui collectionnait les œuvres de peintres anciens et modernes.

Von Mayer a laissé, parmi ses papiers, de nombreux manuscrits qui témoignent, avec ceux déjà publiés, entre autres le poème « Cain », de sa vaste culture.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17bis, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X°. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : N F 10
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 97.042. — Dépôt légal : 1-1961 - N° 70/1961
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.
Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17bis, quai Voltaire, Paris, 7°